

Yainville

INFORMATIONS

Février 2016

Yainville Tennis club

page 21



Comité des fêtes

page 25



Jardins ouvriers

page 30



NSF
hier

Les numéros utiles

POLICE MUNICIPALE 02 35 05 12 82 ou
INTERCOMMUNALE 06 65 49 52 41

GENDARMERIE - LE TRAIT 02 35 37 90 57 ou 17

POMPIERS 18

SAMU 15

MÉDECIN - YAINVILLE

Anne-Marie DEL SOLE 02 35 37 45 40

INFIRMIÈRES - YAINVILLE

Catherine VIVALDI, Céline LECERF
et Audrey LEQUERTIER 02 35 37 24 26

PERMANENCE DE SOINS

Numéro unique de permanence de soins : tous les jours de 20h à minuit, les week-ends et jours fériés, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 8h à minuit. Ce seul numéro vous met en relation avec le médecin de garde du secteur 02 35 58 76 33
Au delà de 0h ou en cas d'urgence vitale faire le 15.

PHARMACIE DE YAINVILLE

Isabelle HOUSSAIT 02 35 37 40 40

DENTISTE - YAINVILLE

Arnaud COLAS 02 35 37 28 91

TAXI

Chantal ROUSÉE 06 08 65 91 03
taxi.yainville@orange.fr

SSIAD 02 35 37 47 22
(SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)

Maison communale, 466 rue Pasteur
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h (répondeur en cas d'absence).

FÉDÉRATION ADMR 02 32 93 90 90
Montville - Aides Ménagères - Secteur Duclair : M04

ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} FILS
Centre Médico-Social Le Trait 02 35 37 20 44
Sur rendez-vous, prendre contact au Centre Médico-Social du Trait, Place du 11 novembre pour convenir d'un rendez-vous ou d'une visite à domicile.

Permanence CPAM

Centre Médico-Social Le Trait 3646
Lundi, mercredi, vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h15 (fermé pendant les vacances scolaires).

Permanence CAF

Centre Médico-Social Le Trait 02 35 37 20 44
Lundi sans rendez-vous de 13h30 à 16h30

PAROISSE DE DUCLAIR

Abbé LEJEUNE 02 35 37 50 84

YAINVILLE INFORMATIONS

Bulletin d'informations municipales – Février 2016
Directeur de publication : Anne-Marie DEL SOLE
Responsable de la commission Communication :

Évelyne LAPEYRE

Mairie de YAINVILLE

Rue du Général Leclerc 76480 YAINVILLE

Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82

www.mairie-yainville.fr

Crédit photos : Ville de Yainville

Mise en pages : S. LEMONNIER

Impression : SODIMPAL – 76480 DUCLAIR

Les services

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82

Courriel : mairie.de.yainville@orange.fr

Site internet : www.mairie-yainville.fr

Secrétaire générale : Hélène LEBÈGUE

Rédacteur : Angélique LEROY

Accueil : Laurence QUEVAL

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE GUY DE MAUPASSANT

Rue de la République – Tél. : 02 35 37 34 46

Responsable : Anne-Marie DELMAS

Courriel : bibliotheque.yainville@orange.fr

Horaires d'ouverture en période scolaire

Lundi 14h00 - 16h00

Mercredi 15h00 - 18h00

Vendredi 14h30 - 17h30

Samedi 10h30 - 12h30

Petites vacances

Mercredi 15h00 - 18h00

Vendredi 14h30 - 17h30

Samedi 10h30 - 12h30

TRÉSORERIE DE DUCLAIR

250, rue Jules Ferry – Tél. : 02 35 37 50 62

Trésorier : Madame Myriam RUFFE

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h et mercredi et vendredi de 9h à 12h30.

LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

14 bis, rue Pasteur 76000 ROUEN

Gestion du service de l'eau

Gestion du service de collecte des déchets

Gestion du service de la voirie, l'éclairage public

Allo Communauté – Tél. : 0 800 021 021

RELAIS POSTE COMMERÇANT

Afin de maintenir une présence postale de proximité sur la commune, un relais poste commerçant a été mis en place à la supérette vous permettant d'effectuer diverses opérations : retrait d'espèces, achat de timbres et enveloppes, dépôt ou retrait de colis, recommandés...

Horaires d'ouverture : le lundi de 15h à 19h15, du mardi au dimanche de 8h30 à 13h et de 15h à 21h.

Permanence parlementaire de Christophe BOUILLON, Député de la Seine-Maritime

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 – 51, rue Leseigneur à Barentin (76360)

Tél. : 02 35 23 57 89 – Fax : 02 35 23 58 34 – contact@christophebouillon.fr

Les associations

Coordinatrice Vie associative : Laëtitia BOITTOUT, 02 35 05 92 25

COMITÉ DES FÊTES

Pascal RENAULT 02 35 77 90 31

JUDO EN SEINE

Françoise ESCLAPEZ 02 35 32 05 38

BASKET (Union sportive Le Trait - Yainville)

Président : Charles-Hubert LUCAS

www.uslty.sportsregion.fr

Contact : Denis BAVEUX 06 73 32 94 94

YAINVILLE - LE TRAIT TENNIS CLUB

www.club.fft.fr/yainvilletc

Catherine CRAMPON 02 35 37 43 40

FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE

www.boucladeseine.footeo.com

Jean-François LAMBERT 02 35 96 19 67

LE TRAIT - YAINVILLE PONGISTE

Jean-Luc RASSELET 02 35 37 29 24

PÉTANQUE YAINVILLAISE

Patrice POURHOMME 02 35 37 25 17

TRICOT À GOGO

Huguette BRUNY 02 35 87 15 53

MAISON DES JEUNES ET D'ANIMATION CULTURELLE

Présidente : Sylvie CLÉPOINT 02 35 37 20 41

Directeur : Jean-Philippe BROCHARD

CLUB DES LOISIRS DES RETRAITÉS

Jean-Yves CREVEL 02 35 37 95 21

ANCIENS COMBATTANTS

Charles DUHAZÉ 02 35 37 32 28

AUX SOUVENIRS DE NOS ANCÊTRES

Roselyne LANOS 06 31 46 89 39

CLUB PHILATÉLIQUE

Christophe LADIRÉ 02 35 37 29 30

JARDINS OUVRIERS

Michel DEVAUX 06 21 69 68 55

RADIO CLUB ALPHA CHARLIE SIERRA

http://acsyainville.canalblog.com/

Président : Sébastien PHILIPPE 06 17 86 51 91

FÉDÉRATION ADMR MONTVILLE

(secteur de Duclair : M04) 02 32 93 90 90

ADMR SSIAD « LES BOUCLES DE SEINE »

Présidente : Thérèse LIMARE

Infirmière coordinatrice : 02 35 37 47 22

DÉFIBRILLATEUR

316, rue de la République, sous le porche de l'ancienne mairie, à disposition de tous en cas d'urgence.



En 2016, restons vigilants, soyons énergiques

Chers Amis, chers Yainvillais,

Le Conseil municipal et moi-même avons le souhait de vous offrir le meilleur pour cette année 2016.

Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence les problèmes vécus par vous tous ces derniers mois.

J'ai évoqué lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2016 les difficultés économiques, le vote protestataire lors des élections régionales, les attentats survenus tout au long de l'année.

Le pouvoir d'achat est en régression, le chômage atteint toutes les familles.

On a voulu accorder une dimension nationale au vote des instances régionales, mettant en avant des votes extrémistes qui sont des votes dangereux qui ne peuvent servir ni de mise en garde ni d'électrochoc.

Gardons notre sens critique.

Enfin, 2015 restera l'année où le terrorisme a frappé si fort, de façon irrémédiable, des hommes et des femmes.

Aucune idéologie n'autorise des actes aussi lâches.

Ces terroristes se sont attaqués à travers les hommes aux valeurs fondamentales de notre pays en massacrant sauvagement ceux qui ne sont pas leurs semblables.

Ils se sont attaqués à ce que nous sommes, à ce que nous aimons être et faire.

En France nous disposons d'un énorme espace de liberté.

Les français peuvent afficher leurs différences dans le respect de l'autre, dans un esprit de tolérance.

Mais tolérance ne veut pas dire faiblesse.

Plus que jamais soyons fiers de notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ».

La meilleure réponse à la menace est la poursuite de nos activités.

Continuons à plaisanter de tout et rire pour un rien.

Continuons à nous retrouver dans les cafés, les restaurants, les réunions sportives, à nous rendre sur les marchés.

Ne baissons pas la garde, la menace terroriste est toujours là.

Soyons vigilants, mais n'ayons pas peur.

En 2016, continuons à prendre soin de nos proches,

À redoubler d'attentions envers les autres,

À porter le verre de l'amitié,

À nous amuser et nous embrasser,

À nous offrir des fleurs, profiter d'un bon repas, à avoir de l'humour et garder l'esprit critique,

À aimer la vie.

Je souhaite que chacun trouve à tout moment l'énergie nécessaire pour faire face à ce que sera demain.

Je souhaite que demain nous osions prendre des risques.

Nous savons que les moments de crise produisent un redoublement de vie.

S'il ne nous est pas possible de résoudre tous les problèmes, soyez certains d'être soutenus dans les épreuves que vous pourriez rencontrer.

Je souhaite que la mélancolie n'ait pas de place dans nos vies malgré les difficultés.

Je souhaite pour tous, et chacun d'entre vous une année qui corresponde à vos attentes familiales personnelles et professionnelles.

Anne-Marie DEL SOLE, Maire

ÉTAT CIVIL 2015

NAISSANCES

Anaïs BIDAUX LIÉNARD, le 7 novembre
Lucas DUBOC, le 10 juillet

PARRAINAGES CIVILS

Maddy LANGLOIS, le 13 juin
Hugo CARMON, le 30 mai

MARIAGES

Catherine VIVALDI et Philippe GODARD,
le 11 juillet
Anita HAREL et Hervé DECAUX, le 11 juillet
Marion SIMPER et Nicolas PERODEAU, le 20 juin
Aurélie PUJO et Raynald LANGLOIS, le 13 juin
Catarina RIBEIRO et Jérôme FROMANGÉ,
le 25 avril
Isabelle COIGNET et Thierry DUCHESNE,
le 18 avril

DÉCÈS

Gérard FOUCAULT, le 14 décembre
Bernard PRINTEMPS, le 7 novembre
Claude BUISINE, le 29 octobre
Christian MASALA, le 25 octobre
Michel MASURIER, le 16 avril
Albert LAFOSSE, le 26 mars
Madeleine QUEVILLY, le 8 mars

Cérémonies de remise de médailles d'Honneur du travail



8 MAI 2015

Échelon OR pour 35 années de services

- Virginie YBERT, coordinatrice Planning Projet, FLEXI France, Le Trait ;
- Michel DARNANVILLE, chef de quart, ONDULINE, Yainville ;
- Pascal RENAULT, agent de maintenance, ONDULINE, Yainville.

Échelon GRAND OR pour 40 années de services

- Pascal COGUYEC, technicien moyens généraux, VEOLIA EAU, Rouen

11 NOVEMBRE 2015

Échelon OR pour 35 années de services

- Marie-Noëlle BUREL, gestionnaire conseil, CAF Seine-Maritime, Rouen ;
- Alain VAUQUELIN, agent technique, SNWM, Saint-Pierre-de-Varengeville ;
- Yannick BLOYET, régleur opérateur, KOYO Bearings Vierzon, Maromme.

Échelon GRAND or pour 40 années de services

- Sadia ZOUAOUA, cariste préparateur, ONDULINE, Yainville.



Lauréats Yainville s'illumine 2015

M^{me} et M. Pascal RENAULT, 41 rue Queue de Renard • M^{me} et M. David LEVILLAIN, 11 résidence les Portes Mainberte • M^{me} et M. Yves LEJEUNE, 84 rue du Général Leclerc
• M^{me} et M. Jean-Claude LACOMME, 156 rue Victor Hugo • M^{me} et M. Steven ROBERRINI, 26 rue Ampère • MJAC, rue Théophile Pourhomme • M^{me} Chantal BOISMARE et M^{me} Armelle PARIS, 73 rue François Arago • M^{me} et M. Michel DUMESNIL, 207 rue Théophile Pourhomme • M^{me} et M. Jean-Yves CREVEL, 37 rue Sacha Guitry • M^{me} Emma GOSSE et M. Didier CARRE, 72 rue Calmette • M^{me} Yvonne BILLAUX, 24 résidence Les Portes Mainberte • M^{me} et M. Helder GOMES SALTAO, 219 rue James Watt • M^{me} et M. Jean-Luc MARTEL, 162 rue Pierre Curie • M. Alain AUBÉ, 55-2 impasse Paul Bert • M^{me} et M. Alain FOUTREL, 94 impasse Pierre Corneille • M^{me} Brigitte BOULANGER, 215 rue de l'Essart.



- 1 M^{me} et M. Michel GOHÉ, 256 rue Théophile Pourhomme
- 2 M^{me} et M. Philippe LESAGE, 5 résidence Les Portes Mainberte
- 3 M^{me} et M. Philippe SOUHARD, 82 rue Jules Ferry

Jardins fleuris 2015

Balcons et jardins de ville

- 1 M^{me} Thérèse ANQUETIL, 10 Lot. rue de la République

Jardins fleuris

- 1 M^{me} et M. Yves LEJEUNE, 84 rue du Général Leclerc
- 2 M^{me} et M. Jean-Pierre LIAS, 214 rue Sous Le Val
- 3 M^{me} Christiane BENARD, 40 rue Jules Ferry
- 4 M^{me} et M. Bernard SEILLE, 117 rue Calmette
- 5 M^{me} et M. Martial RODRIGUES, 62 rue Jules Ferry
- 6 M^{me} Huguette BERNEVAL, 185 rue Théophile Pourhomme
- 7 M^{me} et M. Jérôme BENARD, 4 rue Ampère
- 8 M^{me} et M. Claude LEVITRE, 190 rue Pierre Corneille
- 9 M^{me} Monique DUFOUR, 41 rue de la République
- 10 M. Michel BOYER, 75 rue Edison
- 11 M^{me} Monique MALANDIN, 149 rue Pasteur
- 12 M^{me} et M. Guy AUGER, 183 rue de l'Essart

Commerçant

- 1 M^{me} Frédérique DELACOUR, rue Jules Ferry, Salon CREA'STyle

Jardins paysagers

- 1 M^{me} et M. Yves CAUCHOIS, 431 rue Pasteur
- 2 M^{me} et M. Pierre COQUIN, 2 rue de Verdun
- 3 M^{me} et M. Philippe LESAGE, 5 résidence Les Portes Mainberte



CONCOURS DÉPARTEMENTAL

Prix de la Gestion différenciée pour la commune

Encouragements du jury

M^{me} et M. Yves CAUCHOIS, 431 rue Pasteur

Félicitations du jury

M^{me} et M. Michel DEVAUX, 157 rue Jules Ferry



Un mardi sous la pluie...

Ni le vent, ni la pluie battante n'auront réussi à effacer le sourire et la bonne humeur des lauréats du concours des jardins fleuris ce jour-là ! Accompagnés des membres de la commission et de quelques élus, ils ont parcouru les ruelles de Veules-les-Roses, l'un des plus beaux villages de France, au cours d'une visite commentée. Le long de la Veules (plus petit fleuve de France), moulins, lavoirs et cressonnières témoignent des activités passées de ses habitants, comme au temps de Maupassant. Tous ont

été séduits par ses chaumières et leurs jardins de roses...

Après un bon déjeuner en bord de mer et sous un soleil réapparu, ce fut ensuite le départ pour Mesnil Geoffroy pour la visite de son château et de sa roseraie.

La journée s'est poursuivie par une halte à la ferme « Au fil des saisons » à Amfreville-les-Champs, pour une découverte de la culture du lin, fleuron du pays de Caux, en compagnie de l'agriculteur conteur. Ainsi sont récompensés celles et ceux qui, par leur

fleurissement, participent à l'embellissement de notre village, offrant à tous, un cadre de vie harmonieux.

Soyez encore plus nombreux en 2016 : un cadre soigné, un jardin planté et fleuri marquent l'identité d'un village !

Le département nous a par ailleurs accordé le prix de la Gestion différenciée, qui récompense les communes qui assurent leur entretien de manière raisonnée, sans utilisation de produits phytosanitaires.

Une rentrée en musique

Depuis maintenant 3 ans, le Conservatoire du Val de Seine fait sa rentrée en proposant à l'ensemble des groupes scolaires des communes membres de son syndicat (Le Trait, Yainville, Duclair, Saint-Pierre-de-Varengeville, Saint-Paër, Saint-Wandrille-Rançon et Caudebec-en-Caux) une semaine de « mini concerts, donnés par les professeurs au sein des établissements scolaires. Maternelles et élémentaires, ce n'est pas moins de 16 écoles, soit près de 1500 enfants qui ont pu début septembre bénéficier d'un concert spécialement prévu pour eux, de styles différents selon les groupes composés pour l'occasion. Ainsi cette année les enfants de l'école maternelle Charles Perrault de Yainville ont pu assister à un concert de guitare, ceux de l'école élémentaire Jules Ferry à un ensemble piano, flûte chant et percussions.

Le Conservatoire a donc repris début septembre avec l'ensemble de ses disciplines proposées chaque année, en musique et danse, avec comme nouveauté cette année l'ouverture d'un deuxième cours de danse hip hop sur Saint-Wandrille le mardi pour les 8/12 ans. Accessible dès la grande section de maternelle, le Conservatoire propose à tous l'apprentissage de la musique, des instruments « classiques » ou amplifiés, du chant, de la danse classique, contemporaine, moderne, hip hop, et un chœur gospel ouvert à tous les adultes, débutants



ou non. Le Conservatoire propose tout au long de l'année pas loin d'une quarantaine de concerts, spectacles, auditions, sur les 7 communes du syndicat. Tous ces spectacles sont gratuits, vous pouvez retrouver le programme complet sur le site de l'école (www.conservatoire-valdeseine.fr) ou sur facebook (www.facebook.com/conservatoire.valdeseine), ou dans la plaquette de programmation du Conservatoire.

Grâce au soutien des communes de Yainville, Le Trait et Saint-Marguerite-sur-Duclair le Conservatoire du Val de Seine a mis en place avec le collège Charcot du Trait des classes à horaires aménagés Musique à dominante vocale au sein du

Conservatoire du Val de Seine - www.emdvs.fr
1240, rue du Maréchal Foch 76580 Le Trait
Tél. : 02 35 37 91 55 - emdvs@wanadoo.fr

Vendredi 3 juin 20h30, Foyer municipal de Yainville : Concert des Classes à horaires aménagés Musique du collège Charcot

collège du Trait. Accessible dès la sixième, ces classes, par un aménagement d'horaires, proposent aux élèves plusieurs heures par semaine de chant choral et de technique vocale.

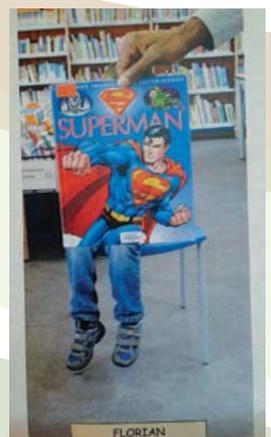
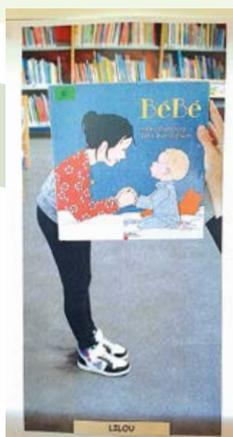
Chez Guy de Maupassant

Une nouvelle année s'installe. Nous avons toujours autant de plaisir à vous recevoir au sein de votre bibliothèque, bibliothécaires bénévoles comme professionnelles. Les animations se sont mises en place maintenant et permettent à chacun, notamment aux enfants scolarisés, d'émailler l'année de moments de plaisir avec le club de lecture, le « Prix du livre préféré » pour l'école maternelle et l'école élémentaire, les écoutes de contes, dans le cadre des rythmes scolaires la réalisation de travaux exposés en bibliothèque : « Les

animaux fantastiques », « Nature et vacances », « Abécédaire et Tranches de livre », pendant les 3 semaines dédiées à la bibliothèque avec l'encadrement des bibliothécaires bénévoles et professionnelles et les animateurs de la MJAC. Venez admirer les œuvres de vos enfants, cela ajoutera à leur plaisir. D'après un récent sondage, 33 % des français déclarent « lire de moins en moins de livres », ils sont encore 72 % « à ne pas trouver davantage de temps pour lire » ou 61 % disent « ne pas pouvoir lire plus parce qu'ils lisent autre chose (presse, blog...) ». Ne

nous laissons pas impressionner et retrouvons le plaisir d'imaginer, de créer, de regarder un film (avec les DVD récents en prêt gratuit), de nous évader du quotidien, de prendre du temps pour soi... La lecture est simple et agréable, elle incite au lâcher-prise, à prendre la tangente. Il n'est jamais trop tard pour tenter d'être libre. Nous vous attendons en 2016 et vous souhaitons un excellente année d'excellentes lectures en tous genres.

L'équipe de bénévoles S. DELIMBEUF, A. DESSOLLE, F. DESPREZ, S. BOURGINE et A.-M. DELMAS





Téléthon

Cette année les festivités se sont déroulées les 27 et 28 Novembre au Foyer municipal Jean-Louis Claudet. Petits et grands se sont retrouvés le vendredi soir pour la dictée proposée par Anne-Marie Delmas. Le samedi a quant à lui été rythmé par le repas du midi, la démonstration de danse moderne et l'initiation à la danse country l'après-midi, sans oublier le stand du Tricot à gogo, la tombola et pour finir la soirée moules-frites dansante. Il faut rappeler que plusieurs associations s'investissent dans l'année afin de récolter des fonds qu'ils reversent durant ce week-end end dans l'urne commune. Nous les remercions sincèrement ainsi que tous les bénévoles sans lesquels rien ne serait possible.

Cette année, nous avons reversé la somme de 3925 € à l'AFM. Rendez-vous en 2016, pour attendre les 4000 €.



Semaine bleue

Comme chaque année, Yainville s'est associée aux communes voisines pour participer à la désormais traditionnelle Semaine bleue. De multiples animations et activités étaient proposées du 12 au 18 octobre à nos seniors. Comme à l'accoutumée, le repas intergénérationnel du mercredi, au foyer J.-L. Claudet a réuni les jeunes et leurs aînés dans une ambiance festive suivi d'un après-midi de jeux et du traditionnel défilé costumé. Ce fut un vif succès et un grand moment d'émotion partagée, lorsque jeunes et moins jeunes ont entonné la chanson « Parlez-moi d'amour » de Lucienne Boyer. Nos anciens et les plus jeunes se sont déplacés les deux semaines suivantes à la Maison de retraite de Notre-Dame-de-Bondeville et à l'EHPAD de Duclair afin de leur faire découvrir ce beau défilé. Ce furent de réels moments d'échange et de partage pour tous. Tous nos remerciements à Habit Seine, toujours fidèle, pour la réalisation des costumes et de vives félicitations à la MJAC pour l'organisation.

À l'école maternelle, l'année 2014/15 en images

Octobre : animation à la Chaumière aux orties. **Janvier** : visite du Moulin d'Hauville et fabrication de farine avec un moulin à café. **Février** : installation d'un composteur avec une animatrice de la CREA. **Mai** : visite du four à pain à La Haye de Routot et fabrication de pain ; visite de la boulangerie de Yainville. Un grand merci à M. et M^{me} Saunier pour leur accueil ; sortie à la ferme pédagogique de Maniquerville et travail de la laine. **Juin** : sortie au jardin des Sculptures de Bois-Guilbert, chasse au trésor **et tout au long de l'année** : jardinage, récompensé par le Premier prix départemental au Concours des écoles fleuries et encore un premier prix national.





« Bien vivre ensemble » à l'école

L'école est le lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de la vie, au-delà de leur scolarité, pour poursuivre leur formation, construire leur avenir personnel et professionnel, réussir leur vie en société et exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui, exercice de l'esprit critique. Ils y apprennent à vivre ensemble dans une société démocratique et républicaine. Pour atteindre ces objectifs de compétences, il faut réussir à développer : • le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe • le respect des règles de vie collective, qu'il s'agisse du fonctionnement de la classe ou du règlement intérieur de l'établissement • le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité, de santé • le respect des autres, la civilité, le refus des stéréotypes et des discriminations

Agir pour le « bien vivre ensemble » à l'école, c'est agir sur le climat scolaire. Il concerne toute la communauté éducative. Il renvoie à l'analyse du contexte d'apprentissages et de vie, et à la construction du bien vivre, du bien être pour les élèves, et pour les personnels dans l'école. Le climat scolaire se définit par sept facteurs déterminants : • Agir sur la dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe • Adopter des stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves • Agir sur la justice scolaire, avec un cadre et des règles explicites

et explicitées • Prévenir les violences et le harcèlement • Privilégier la coéducation avec les familles • Interagir en contexte, faire le lien avec les partenaires • Agir sur la qualité de vie à l'école

Cette année, à l'école Jules Ferry, des événements nouveaux liés à des difficultés de comportements, de respect des règles ou de situations de conflit, ont conduit l'ensemble de l'équipe enseignante à se mobiliser pour résoudre ces problèmes en intervenant sur les facteurs déterminants du climat scolaire. Un travail est mené avec les délégués de chaque classe, afin de faire comprendre le « règlement scolaire » à l'ensemble des élèves. Point par point, les règles sont étudiées afin d'en évaluer le respect, de comprendre et d'accepter la « punition » s'il y a transgression. Ainsi le « permis à point » de comportement est un outil pour faire prendre conscience aux élèves leurs erreurs et garder en mémoire l'infraction commise. Afin de rendre le climat de la classe le plus favorable à un apprentissage de qualité des organisations de travail temporaires ont été mises en place. Les enseignants font respecter scrupuleusement les règles de l'école avec cohésion, cohérence et bienveillance. Ils ont organisé un système de surveillance par binôme pendant les récréations. Il y a donc systématiquement deux adultes, placés chacun d'un côté de la cour, permettant une meilleure surveillance des élèves. En cas de besoin, l'un d'eux peut intervenir sur une situation, le reste des élèves restant sous la vigilance de l'autre surveillant.

La campagne nationale contre le harcèlement, commencée l'année dernière, est toujours d'actualité. Après une information permettant de comprendre les situations de harcèlement, il est important de connaître les moyens, les actions permettant de les prévenir. Il est essentiel d'expliquer, d'expliciter les règles, d'échanger, de discuter sur les règlements afin de comprendre l'intérêt de les respecter et ainsi préserver et garantir une justice scolaire.

L'éducation des enfants est faite par les parents, mais également par les enseignants pendant le temps scolaire. Lorsque cela est nécessaire, l'école met en place avec la collaboration des parents un « contrat de comportement » visant à suivre et évaluer le comportement de l'enfant. Les consignes appliquées par les enseignants sont partagées avec le personnel en charge des élèves sur d'autres périodes (le temps méridien, les activités périscolaires) pour une meilleure cohésion au sein de l'école. Les différents locaux ou matériels mis à disposition pour les activités scolaires et périscolaires (chorale, sport, activité manuelles...) sont utilisés de façon appropriée, cela favorise un climat scolaire agréable et privilégié.

Dans le but d'informer et d'échanger avec les parents d'élèves et les autres partenaires de l'école une réunion d'information et de discussion a été organisée au mois de novembre sur le thème du « vivre ensemble » à l'école. Une synthèse de la réunion est proposée sur le site Internet de l'école.



FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE 2014-2015

IEN, circonscription de Canteleu, Inspecteur de l'Éducation nationale :
 M^{me} MAUGER, tél. 02 35 74 03 26 – 0763319v@ac-rouen.fr
 École élémentaire, direction : M. MOAL, tél. 02 35 37 22 05
 0762376v@ac-rouen.fr - site : <http://ecoles.ac-rouen.fr/ferry-yainville/>
 Enseignants : CP/CE1 (18) : M^{me} BRETEY ;
 CE1/CE2 (21) : M. ROUQUETTE ;
 CE2/CM1 (21) : M. MOAL et M^{me} GRESSENT (le lundi) ;
 CM2 (21) : M^{me} SCHNETTERLE.
 Auxiliaire de vie scolaire (AVS) : M^{me} CAUMONT, RASED.
 Psychologue scolaire : M^{me} HILAIRE, tél. 02 35 37 00 97.
 Enseignante spécialisée : M^{me} JEAN, tél. 02 35 37 00 97.
 Représentants de parents : M^{mes} DUBOIS, CAVELIER, BAILLEUL,
 GOHIER (titulaires), M^{me} DOUYÈRE (suppléante).
 Infirmière scolaire : M^{me} VERDIER, collège Charcot, Le Trait,
 tél. 02 35 05 91 70.
 Délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) :
 M. BIDAUX, Maire-adjoint chargé des Affaires scolaires :
 M^{me} DELMAS, mairie, tél. 02 35 05 92 25.
 Entretien des classes : M^{mes} DOUILLÈRE et LEFAUX.
 Restauration : M^{me} LEBÈGUE (gestion), M^{mes} GOHÉ et LEFAUX
 (cuisine), M^{mes} VEZZANI et DOUILLÈRE, M. MOAL (surveillance).



LES ACTIVITÉS, MANIFESTATIONS ET SORTIES EN 2015

Janvier : animation LPO (CM2). **Février** : animation de la CREA sur « le circuit de l'eau potable » (CM2) ; animation du SMEDAR sur le tri des déchets (CE2/CM1) ; « école et cinéma » à Caudebec-en-Caux (CE1). **Mars** : sortie à Rouen « Si Rouen m'était conté » (CE2/CM1 et CM2) ; animation de la CREA sur « le circuit de l'eau potable » (CE2/CM1) ; activités « prévention routière » (toutes les classes) ; intervention de la gendarmerie avec la BPDJ (CE2/CM1 et CM2). **Avril** : activité rugby (CM2) ; sortie au « jardin de Routot » (CP) ; classe de mer à Portbail (CE2/CM1). **Mai** : visite du collège (CM2). **Juin** : spectacle de la chorale (toutes les classes) ; sortie à Biotropica (CP et CE1) ; animation LPO (CM2) ; Défi lecture GS/CP ; représentation théâtrale (CE2/CM1) ; sortie à Dieppe musée de l'ESTRAN (CE2/CM1 et CM2) ; sortie vélo à Sainte-Marguerite-sur-Duclair et tournoi de rugby (CM2) ; spectacle de cirque (élèves du cycle 3) et remise des prix (toutes les classes). **Septembre** : sortie « Nettoyons la nature » (toutes les classes). **Octobre** : animations de la CAMIEG sur l'hygiène bucco-dentaire (toutes les classes) ; visite du forum « Santé et Bien-être » (CE2/CM1 et CM2) ; cross du collège (CM2). **Novembre** : sortie « École et cinéma » à Caudebec-en-Caux (CE1/CE2) ; participation aux cérémonies du 11 novembre (élèves de CM2) ; animation LPO (CP). **Décembre** : écoutes de contes à la bibliothèque (toutes les classes) ; spectacle de théâtre et arbre de Noël organisés par la commune (toutes les classes).



Le bureau se compose comme suit

Présidente : Sylvie CLÉPOINT
 Vice-président : Yvan GOSSE
 Trésorière : Yves GUILLOUET
 Trésorier adjoint : Olivier ADAM
 Secrétaire : Marie-Noëlle BUREL
 Secrétaire-adjoint : Martine GACOIN

Une équipe pour vous accueillir

Directeur MJAC : Jean-Philippe BROCHARD,
 Secrétariat comptabilité : Stella RENAULT,
 Directrice Ados/Atelier multimédia : Laetitia BOITTOUT
 Animatrice jeunes : Cindy POULIQUEN
 Accueil garderie périscolaire et animation des mercredis : Élise DUHAMEL, Élodie THÉROULDE, Walter DA SILVA VEZIER.

332 adhérents à la Maison des jeunes et d'animation culturelle en 2015
Merci à tous ceux qui nous font confiance

Centres de loisirs

Trois accueils de loisirs sont proposés à chaque période de vacances scolaires. Des projets et des activités pour chaque tranche d'âge : 6-9 ans, 10-13 ans et 14-18 ans.

Principales sorties et activités

Centre aquatique ÉcauxBulles à Yvetôt une fois par semaine • Biotropica • Mini camp foot sur le stade Le Trait à l'occasion du challenge BPDJ les 8 et 9 juillet 2015, 14 participants • Mini-camp équitation au Centre équestre de Saint-Paër du 21 au 24 juillet 2015, 13 participants • Jeux du 14 juillet au jardin du millénaire, course de VTT, lancés d'œufs, joute, bonne participation avec plus de 50 personnes • Rencontre inter centre au Mesnil-sous-Jumièges • Tournoi de pétanque de la Sainte-Madeleine à Yainville • Base de Jumièges jeux gonflable et mini-golf • Initiation practice de golf • Animation Épopée médiévale • Atelier impression végétale • Exposition Dinosaur aux chênes • Parc du Bocasse.

La vie du village

La Maison des jeunes et d'animation culturelle est particulièrement investie dans la vie du village. Cela commence par la grande fête du Carnaval et sa soirée costumée en mars ; l'organisation des jeux du 14 juillet ; la participation au programme de la Semaine bleue et enfin la coordination du Téléthon, qui cette année, a permis de récolter 3925€. Nous soulignons ici l'importance de l'implication des bénévoles et des associations dans la réussite de ces manifestations.

Les activités 2015

La **sophrologie** animée à titre bénévole par Élodie O Brian, malgré un début encourageant avec 12 participants l'année se terminera à 4. Le cours ne

sera donc pas reconduit.

Le Yoga, animé à titre bénévole par Annie Guérillon compte 23 élèves

Le Dessin animé à titre bénévole par Régis Taney compte 15 élèves

L'Apex animé à titre salariée par Céline Drailly compte 42 élèves

Le Fitness animé à titre salarié par Thérèse Legros compte 15 élèves.

Ainsi que **la Gym 13 + 7 adultes handicapés**

Le Cirque animé à titre salarié par Jean-Philippe Brochard compte 8 enfants. Trop peu d'effectif pour sa reconduction

Nouveauté depuis septembre 2015 : Danse Moderne, danse Country, renforcement musculaire, stretching avec Chantal Denis

Les mercredis créatifs

Les mercredis, les enfants sont récupérés directement à la sortie de l'école à 11 h 30 par les animateurs et accompagnés au Centre de Loisirs. Inscription et réservation obligatoire à l'avance. Les mercredis créatifs comptent 23 enfants différents et une moyenne de 13 enfants.

La garderie périscolaire 3/12 ans

La garderie fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7 h 30 à 8 h 30 à la salle BCD école élémentaire de Yainville et le soir de 16 h 30 à 18 h 30 à la Maison des jeunes

Activités périscolaires

Suite à la réforme des rythmes scolaires, des activités d'ordre culturel, sportif ou artistique sont proposées aux enfants dès 15 h 15 et jusqu'à 16 h 30 sous condition d'inscription préalable à la Maison des Jeunes.

La MJAC pratique

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 00 à 19 h 00
 Mardi de 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 19 h 00
 Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 19 h 00
 Jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 00 à 19 h 00
 Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 19 h 00
 Samedi de 14 h 00 à 18 h 00
 Tél./Fax : 02.35.37.20.41
 Mail : mjac.yainville@wanadoo.fr





Voyage, voyage...

Les jeunes Yainvillais voient du pays cette année encore. Cet hiver, séjour neige en février à Saint-Jean-d'Arves : un chalet rien que pour nos enfants, de superbes chiens de traîneaux, du fromage, du ski alpin, une sortie en raquette, des batailles de boules de neige ou de polochons accompagnées de beaucoup de rigolades ! Ce séjour est ouvert aux enfants de CM2 et aux adhérents de la MJAC.

Le foyer ados

C'est un endroit où il fait bon vivre et où l'on peut échanger et se divertir librement. Il fonctionne à l'année

avec un accueil tous les soirs, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires. En complément des activités de loisirs classiques viennent se greffer des minis projets. Le foyer connaît une hausse des effectifs cette année due à l'élargissement de l'âge d'accueil passant de 14 à 13 ans. À bon entendeur, nous accueillons tous les jeunes âgés de 13 à 18 ans. Cette année, les jeunes ont proposés diverses animations pour les plus petits : olympiade, enquête policière, halloween, danse... Ils se sont également investis pour le carnaval, durant la Semaine bleue, au Téléthon et pour l'organisation d'un mini-camp cet été.

NOTEZ SUR VOS AGENDAS 2016

- Séjour ski du 6 au 14 février 2016 à Saint-Jean-d'Arves en Savoie
- Défilé et soirée Carnaval, le samedi 5 mars 2016
- Gala de danse, le vendredi 24 juin 2016



Bilan des travaux de l'année 2015 et perspectives 2016



Durant cette année 2015 les élus ont travaillé avec des spécialistes, sur les études évoquées fin 2014, pour préparer la programmation et les budgets d'investissement des années à venir.

D'abord le lotissement rue de l'Essart. Il a maintenant un nom : « Lotissement Saint-Philibert » tout simplement puisqu'il est situé en partie sur le fossé du même nom. Ce fossé « classé » nous a contraint à des fouilles archéologiques, la conséquence étant une zone inconstructible en partie haute et pentue du lotissement. Ensuite, l'étude a été longue pour essayer d'amener les administrations à prendre en compte la situation particulière de notre commune au regard de la loi sur l'eau. Yainville est desservie par un réseau de collecte des eaux pluviales avec des bassins de rétention qui avaient été calculés pour absorber de nouveaux lotissements sur la commune. Mais finalement nous avons eu l'obligation de créer un bassin de rétention pouvant recueillir les pluies centennales, ce qui supprime une parcelle commercialisable. Malgré cela nous avons exploré toutes les sources d'économie possibles afin que dix terrains soient mis en vente à des prix attractifs.

Ensuite l'étude d'avant projet de réaménagement du terrain de pétanque du centre village nous a été remise par le cabinet « Atelier des paysages ». Le projet est terminé, nous devons maintenant valider les matériaux à utiliser, les plantations, les petites modifications, les suppressions des éléments superflus, afin de mieux cerner le budget de réalisation et minimiser les coûts d'entretien dans l'avenir.

Troisième étude importante, la rénovation de la Maison bleue et son éventuel changement d'affectation. Cette étude verra l'ancien

célibatorium EDF, successivement gendarmerie d'été, puis Centre de loisirs annexe de la MJAC, se transformer en une véritable Maison des Jeunes plus spacieuse permettant de regrouper en un seul lieu la majeure partie de ses activités. L'actuel bâtiment de la rue Théophile Pourhomme retrouvera sa vocation initiale de Maison des Associations.

Un rappel des travaux réalisés en 2015

- L'abattage d'arbres en divers lieux ;
- L'installation de containers aux jardins, aménagés par les jardiniers et décorés par les jeunes de la MJAC ;
- La peinture extérieure de l'atelier communal et la peinture de la salle des mariages de la mairie ;
- La modification du système de sécurité incendie du Foyer Jean-Louis Claudet pour prendre en compte la sécurité liée aux handicaps ;
- La modification de la cuisine et de la réserve de la cantine scolaire pour les adapter au nouveau mode de livraison des repas et remédier à quelques demandes des services sanitaires ;
- La sous-traitance de l'entretien de certaines haies de la commune ;
- Quelques travaux d'entretien réalisés sur les logements communaux ;
- Le désherbage de la voirie communale ;
- L'enfouissement du réseau France Télécom rue Pasteur.

La Métropole, qui exerce depuis 2015 la compétence voirie, a réalisé à Yainville :

- La réfection de la rue Pasteur entre l'église et le calvaire, avec interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 3,5 t.
- La création d'un plateau surélevé rue Jules Ferry afin de renforcer la sécurité lors de la traversée entre les deux écoles.
- La mise en place des signalisations horizontale et

verticale sur toute cette zone, avec limitation de vitesse à 30 km/heure.

La Métropole a assuré les réparations de voirie, nids de poules, tampons de réseaux d'assainissement, éclairage public...

La déconstruction des bâtiments NSF s'est terminée à la fin du printemps par le tri des matériaux et leur évacuation, les travaux de talutage de la falaise et de nivellement des terrains de bord de Seine en attendant une future exploitation industrielle.

La sirène implantée sur le toit du foyer J.-L. Claudet a été changée et reprendra son activité d'alerte en cas d'accident très grave et tous les premiers mercredi du mois à 12 h pour des essais.

En matière de fleurissement, la commune a été récompensée par le Département. Elle a reçu le « Prix de la Gestion différenciée ». Cette récompense nous incite à poursuivre l'entretien de nos espaces verts et de notre voirie manuellement, sans utilisation de produits phytosanitaires toxiques et polluants, comme nous le faisons depuis plusieurs années tant que de nouveaux traitements efficaces ne seront pas homologués. Les changements de pratique d'entretien des espaces verts conduisent à une présence accrue des plantes spontanées longtemps appelées « mauvaises herbes ». Pour nous tous qui avons été habitués à voir nos espaces publics aseptisés, donc exempts de ce type de végétation, il est indispensable de faire évoluer notre perception. Pas simple ! La flore spontanée a toujours été jugée comme indésirable dans les villes qui se sont construites en opposition au milieu naturel sauvage avec une introduction des végétaux sous forme très ordonnée. Nous invitons nos concitoyens jardiniers à désherber manuellement ou mécaniquement, même si le résultat ne satisfait pas tout le monde.



Les ambitions pour l'année 2016

Avec la Métropole nous finaliserons l'étude de la voirie rue de la République et peut-être celle de l'enfouissement des réseaux rue Corneille, mais les travaux ne commenceront sûrement pas cette même année.

Certains investissements sont déjà lancés :

- Les travaux de réhabilitation de l'ancienne salle de classe contiguë à la bibliothèque commenceront pendant les vacances scolaires de printemps 2016 par le changement des huisseries, puis la peinture intérieure et la réfection des sols intérieurs, ainsi que la peinture extérieure de l'ensemble de l'ancienne mairie.
- L'implantation d'une œuvre d'art devant la mairie.
- Les travaux dans l'ancienne poste vont se terminer afin de permettre l'installation dans ses lieux de l'association « Au souvenir de nos ancêtres ».
- Nous poursuivrons le projet de lotissement avec l'instruction du permis d'aménager, le lancement de l'appels d'offre et peut-être le début des travaux de viabilisation.
- Nous finaliserons l'étude de transformation de la Maison bleue.

Nous lancerons :

- Le réaménagement de l'espace vert à l'entrée de village coté Jumièges pour y installer un souvenir récupéré lors de la déconstruction de la Savonnerie.
- Le lancement des appels d'offre pour la transformation du terrain de pétanque.

Nous poursuivons l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et renouvelerons le fleurissement comme en 2015.

Nous réaliserons les travaux programmés par l'Ad'ap. Car en 2015 les propriétaires d'ERP ou « Bâtiments recevant du public » devaient avoir contrôlé l'état d'accessibilité de leurs bâtiments et en fonction des résultats constatés présenter un programme de travaux dénommé Ad'ap ou « Agenda d'accessibilité programmé »

Par la compétence que lui avaient déléguée les communes de Yainville et du Trait, le Sity avait assuré la réalisation d'un diagnostic sur l'accessibilité dans ces communes, par un organisme habilité, avec estimation financière des travaux à réaliser.

Dans le cadre de l'Ad'ap, nous avons choisit d'étaler les travaux sur une période de 5 ans, avec un budget annuel d'environ 50000 euros.

Les travaux porteront sur les écoles maternelle et élémentaire, la mairie, la Maison des jeunes, la Maison communale, le foyer J.-L. Claudet, l'église. Quelques dérogations sont demandées pour des travaux non compatibles avec l'architecture de notre église « classée » et pour la Maison bleue tant que nous n'avons pas validé sa future utilisation.





Nouvelles Savonneries de France, de l'origine à la déconstruction

L'histoire de cet établissement débute en 1930, sur une zone déjà industrialisée

À cette époque, le savon est une marchandise rare et chère. C'est au milieu du XX^e siècle que l'on trouvera le savon de Marseille.

Auparavant nos grand-mères utilisaient des cendres de bois de hêtre mélangées avec de la chaux vive et des orties séchées : 2 kg de cendres pour 100 kg de linge. Lavage une ou deux fois par an, mais surtout pas le vendredi ni au mois de mai ! Donc au milieu du siècle dernier, on trouve du savon de Marseille chez l'épicier. Il est stocké dans des caisses en bois pour qu'il sèche (les fameuses caisses à savon).

Les premières savonneries s'installent à Marseille car les matières premières, arachide et coprah-palmiste, arrivent dans le port de Marseille.

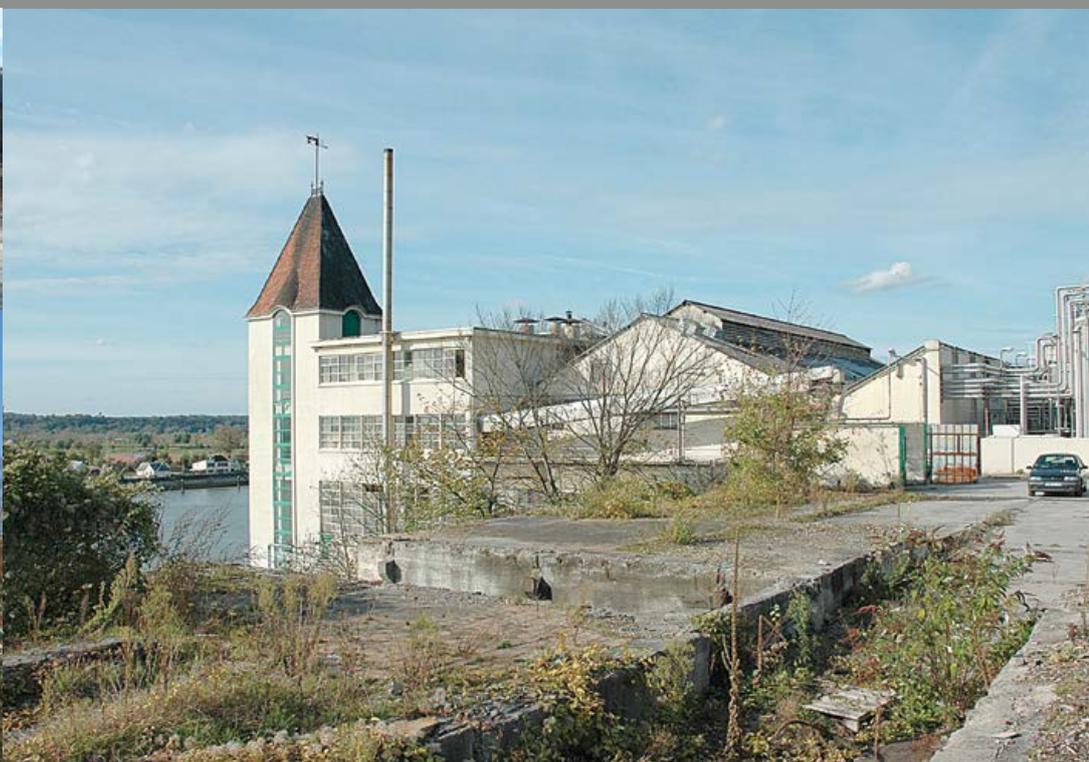
La demande en savon augmente de plus en plus, aussi les savonniers marseillais décident d'implanter une grande savonnerie dans le Nord pour alimenter les marchés parisiens. Le projet prend forme en 1930 et la Société Normande des Corps Gras est créée.

La Seine, la route, la ligne de chemin de fer, la centrale thermique établie à Yainville depuis 1921 sont des atouts décisifs. L'usine est implantée en bord de Seine, près de cette centrale qui fournira l'énergie électrique et la vapeur nécessaire à son fonctionnement. D'autres usines de ce site

procurent la matière première jusqu'au cartonnage. La production de savon démarre fin 1934

Les ateliers sont construits à flanc de falaise et les 30 mètres de dénivelés sont fort utiles à l'organisation et au processus de fabrication. Les matières premières sont stockées dans les réservoirs installés en haut de la falaise. Ensuite, les huiles descendent par gravité vers l'atelier de saponification. Le savon est fabriqué par cuisson à très haute température, dans des chaudrons d'une capacité de 100m³ puis purifié, à l'état liquide il est moulé et refroidit avant de passer au conditionnement en bord de Seine près du magasin de stockage. La fabrication du savon demande six jours.





L'encadrement à l'origine vient de Marseille, la main d'œuvre, pour moitié féminine est recrutée sur place, et habite Le Trait, Yainville et la boucle de Jumièges.

Vers 1938, la savonnerie débute la distillation de la glycérine qui arrive brute, c'est la centrale électrique qui fournit l'énergie pour cette opération.

Pendant la période de guerre, les matières premières font défaut, car les relations maritimes avec les colonies sont difficiles, voire absentes donc plus de coprah. Restent alors les graisses animales et les oléagineux locaux tels le colza et le tournesol.

C'est en 1943 que la direction décide de diversifier ses fabrications et de construire des unités de broyage et d'extraction des graisses d'oléagineux. C'est donc en pleine période de guerre qu'est construite l'huilerie et trois maisons destinées aux cadres.

En 1947 la savonnerie se sépare des ateliers de fabrication de l'huile qui deviennent la Société Normande d'Huilerie.

Les besoins en vapeur augmentent, en 1952 deux chaudières sont installées, ainsi l'atelier de glycérine est autonome et la savonnerie n'est plus tributaire de la centrale électrique.

En 1959, la Société Normande des Corps Gras entre dans le groupe UNIPOL et devient Nouvelles Savonneries Françaises (NSF). Plus de 300 personnes travaillent sur le site. La capacité de production du site s'élève à 15 000 tonnes de savon et 5 000 tonnes de glycérine par an. L'usine de Yainville pendant un temps imprime les emballages pour tout le groupe. Elle est la première à fabriquer le savon translucide sous le nom de Chat Ambré. Par tradition, les savons portaient des noms d'animaux ou de plantes. Au dessus du grand bâtiment, de style néo-normand comme les maisons du Trait, est inscrit en 1964, Savon Le Chat. Les procédés de fabrication évoluent.

En 1967 les Nouvelles Savonneries françaises rachètent deux petites sociétés de production de savon de toilette. La production est vendue en

parfumerie et en pharmacie, l'emballage de ces produits de luxe demandait extrêmement de soin et s'effectuait à la main.

En 1974, Nouvelles Savonneries de France se regroupe avec plusieurs autres savonniers et devient Union Générale des Savonniers. L'usine est à son apogée grâce à son esprit novateur, elle emploie 330 salariés, produit 20 000 tonnes de savon, 5 000 tonnes de glycérine et 7 000 tonnes de corps gras industriels.

Le déclin commence vers 1978, les départs en retraite ne sont pas remplacés, des prétraitements sont proposés. En 1980, les quarts de nuit sont arrêtés. En 1986, le groupe Henkel se rend acquéreur du site, la production est en diminution.

En 1999, l'établissement est repris par le groupe des Savonneries Bernard. Les équipements modernes permettent la production d'une large gamme de savons, détergents et lessives conditionnés sous forme liquide ou solide. L'activité sur le site NSF a cessé en 2008. Il fallait trouver des solutions pour réutiliser les locaux de ce site et recréer de l'emploi. L'habitation en bordure de route départementale a été acquise par le SITY pour y installer le poste de police municipale en 2011, après quelques transformations et remises en état. Ensuite quelques bâtiments en haut de la côte Béchère ont été vendus avec poursuite de l'activité existante pour le restaurant inter-entreprises et création de nouvelles activités avec la société IVT, dans l'immeuble de bureaux et le grand bâtiment de stockage. La partie basse du site reste inexploitée. Une étude est sollicitée au titre du fond friches par la CREA et l'EPFN afin de définir un projet de réutilisation de cet ensemble et plus globalement les perspectives de reconversion et d'aménagement de la zone industrielle de Yainville. L'intérêt communautaire (CREA à l'époque et Métropole maintenant) se limite à la partie basse du site NSF, d'une superficie de 2,3 ha.

Puis dans le cadre du projet Grande Seine 2015, les bâtiments en pied de falaise et la « cathédrale » de

fabrication de l'usine NSF ont été inscrits comme friche industrielle. Durant cette période et malgré les clôtures, la fermeture et l'interdiction des accès, cette friche industrielle était devenue un lieu à forts risques matériels et humains liés aux visites et au vandalisme.

En 2012, la CREA, la commune de Yainville, l'EPFN et la SEMVIT étudient une reconversion possible plus large que le périmètre d'intérêt communautaire et le site NSF, depuis la rue du bac jusqu'à l'entrée de Le Trait, trois scénarios sont envisagés : une zone industrialo-portuaire, une zone d'activité à haute valeur paysagère, un quartier d'activité. Ces études n'ayant pu aboutir à une solution économiquement viable, ainsi que les visites et l'intérêt porté à ce site en bord de Seine par quelques industriels souhaitant y implanter des usines de transformation, la métropole en concertation avec la commune de Yainville a pris la décision de déconstruire ces bâtiments vétustes et ne pouvant être réhabilités à un prix raisonnable, pour dégager un foncier destiné à une future implantation économique.

En février 2014 une première tranche de travaux devait permettre de vider les cuves de fabrication du savon. Ensuite, les travaux de déconstruction ont été confiés à l'entreprise BOUTTE, à partir de mi-novembre 2014 pour procéder au désamiantage, jusqu'au mois de juin 2015. Cette entreprise spécialisée a mis en œuvre un matériel impressionnant pour descendre les cuves, grignoter la tour, reconstituer un talus en pied de falaise. Cette opération d'environ 1 226 000 € a été financée intégralement par la CREA, un tel budget n'aurait pu être pris en charge par la commune et ce lieu serait resté une friche industrielle dangereuse et inesthétique. Tous les matériaux ont été triés pour recyclage ou réutilisés sur place. Cette friche industrielle est maintenant disponible pour recevoir de nouvelles activités, créatrices d'emploi, en encourageant un développement économique par le fleuve.

Des camarades s'en sont allés...

En 2015, notre section UNC a eu la douleur de voir disparaître notre porte-drapeau et deux de nos anciens adhérents.

Après le décès de notre ancien adhérent Michel Mazurier, combattant d'AFN, nous avons dû déplorer, un peu avant le 11 novembre, celui de Claude Buisine, ancien d'Indochine et celui de Bernard Printemps, ancien d'AFN, notre porte-drapeau depuis plusieurs années.

Claude Buisine est parti au terme d'une longue maladie. Engagé volontaire en 1950, à 17 ans, dans la Marine nationale, il avait été affecté à un dragueur de mines de Brest. En 1952, muté sur l'Aviso Commandant Giraud, il fut vite dirigé vers l'Indochine alors en guerre. En tant que radio-électricien, il navigua de Tourane à Haïphong le long des côtes de l'Annam et du Tonkin où la Marine transportait des troupes et arraisonnait les jonques chargées d'armes pour le Viet-Minh.

En 1954, rapatrié sur le Pasteur avec le premier convoi de rescapés de Dien-Bien-Phu libérés après les accords de Genève de l'été, il aida notamment au débarquement des soldats amputés. Il était titulaire de la Croix du jeune engagé volontaire, de la médaille des TOE, de la médaille coloniale avec agrafe argent, de la Croix de guerre TOE et de la Croix de la Valeur militaire avec citation.

Libéré de ses obligations militaires en 1955, ce « gars du Nord » vint s'installer au Trait puis à Yainville, où il adhéra en 1993 à la section UNC dont il fut un temps le porte-drapeau.

Ces dernières années, il s'était retiré mais on ne l'oubliait pas.

Bernard Printemps, pour sa part, avait été appelé au service militaire en 1956 et incorporé en Allemagne au 30^e dragon. Après sa convalescence à la suite d'une blessure, il fut envoyé au Maroc agité par des troubles au moment de recouvrer son indépendance. La situation stabilisée au Maroc, on le transféra en Algérie, jusqu'en 1958, dans un régiment de spahis à la frontière tunisienne, en pleine guerre d'indépendance. Cela lui valut la Croix du combattant et le TRN avec agrafe Afrique du Nord.

Revenu à la vie civile, fortement marqué par son expérience militaire, il adhéra bien vite à la section yainvillaise de l'UNC tout juste créée par Marcel Landrin, Jean Auger et Michel Parmentier. Membre du bureau, il en devint le porte-drapeau à la suite de Roger Quevilly et Claude Buisine. Assidu aux manifestations patriotiques et aux obsèques des camarades disparus, il laisse le souvenir d'un ami discret et serviable qu'on n'est pas près d'oublier.

LE BUREAU

Président : Charles DUHAZÉ - tél. 02 35 37 32 28

Vice-président et secrétaire : Jean MOUROT

Trésorier : Roland BRASSE

Porte-drapeau : Marcel COUTURIER

Autres membres du bureau : Raymond BAPTISTE



Union des anciens combattants Garde à vous !

Notre section se réduit comme une peau de chagrin... Par delà les défections personnelles pour des raisons diverses, nous avons une fois de plus, cette année, eu le chagrin de voir disparaître l'un des nôtres : cette fois notre camarade porte-drapeau Bernard Printemps, dont nous saluons la mémoire (cf ci-dessous). On pourrait peut-être envisager un regroupement, mais cela ne va pas sans poser problème entre associations différentes, avec la nécessité de maintenir les manifestations patriotiques dans chaque commune.

Le 24 janvier s'était tenue notre assemblée générale qui a procédé à la reconduction du bureau. L'après-midi s'est terminé avec le traditionnel goûter de la galette des Rois.

Le 19 mars, la section, réunie avec la municipalité au Monument aux morts, s'est recueillie et a honoré le souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 8 mai, nous avons participé à la célébration du 70^e anniversaire de la fin de la 2^e guerre mondiale, qui a fait le thème de notre repas du 11 novembre. Le mercredi 3 juin, nous étions à Paris pour une croisière sur la Seine le matin, un repas dans un petit restaurant en contrebas du Panthéon et une visite un peu trop rapide des Invalides et du tombeau de Napoléon.

Le 11 novembre, la traditionnelle manifestation s'est déroulée en présence d'un public nombreux,

depuis la mairie au Monument aux morts, derrière les musiciens de la fanfare des sapeurs pompiers du Trait, avec les représentants de la municipalité et des associations locales, le service d'ordre étant assuré par la police municipale et notre drapeau porté par Marcel Couturier. Au Foyer J.-L. Claudet, M^{me} le Maire a rappelé les événements de 1915. Les enfants des écoles, préparés par M. Moal, le directeur de l'école élémentaire, ont lu des poèmes et des témoignages d'acteurs de l'horrible conflit de 14-18. On a ensuite rendu hommage à nos deux camarades récemment disparus. Le concert de la fanfare a été une fois encore très apprécié ainsi que le vin d'honneur offert par la municipalité qui a suivi la traditionnelle remise de diplômes du travail.

Le convivial repas des adhérents à l'UNC, des conjoints et amis, s'est déroulé dans la bonne humeur, malgré notre deuil et quelques absences pour raison de santé. Et l'on a pu danser grâce à l'animation de Jean-Luc Martel favorisant le resserrement des liens entre les participants. Au cours de ce repas on a pu entendre un montage musical évoquant l'année 1945, celle de la fin de la guerre et du retour de l'espérance.

Enfin le 5 décembre, une délégation de notre section a rejoint au monument du Trait, les représentants d'autres associations combattantes du canton pour un nouvel hommage aux morts des guerres de décolonisation d'Afrique du Nord.





Union Sportive Le Trait-Yainville

Notre club, c'est 157 membres (un record !) répartis en 14 équipes, des babies jusqu'aux seniors. Les équipes jeunes représentent environ 65 % de l'effectif.

Le début de saison a marqué un tournant dans l'histoire du club avec le départ de notre président Yoann MOURIER, qui a permis la réussite de notre club ces dernières années. Charles-Hubert LUCAS, nouveau président, ne cache pas sa joie de pouvoir évoluer dans une structure à la fois sérieuse et familiale, et souhaite que le club continue de grandir. Pour ce faire, n'oubliez pas qu'à n'importe quel moment de l'année, vous avez la possibilité de faire un entraînement gratuit. Il vous suffit de prendre contact avec Denis BAVEUX au 06.73.32.94.94.

La qualité de la formation mise en place depuis plusieurs années a encore permis d'obtenir de très bons résultats pour nos équipes jeunes cette saison (2014-2015). Saluons en effet la très bonne saison réalisée par notre équipe U17 féminine qui évolue pour la deuxième année au niveau régional. Chapeau aussi à notre équipe 1^{ère} masculine qui s'est hissée jusqu'en demi finale de la coupe départementale. Un grand bravo à

l'ensemble des équipes.

Les différents événements organisés cette année ont mobilisé les bénévoles du club : Téléthon, festival de la Saint-Jean ou encore le tournoi d'apprentissage de l'arbitrage, qui a permis à bon nombre de nos jeunes licenciés de se former aux pratiques de l'arbitrage et de ses valeurs de plaisir, confiance, responsabilité, concentration, maîtrise de soi et engagement physique.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'ensemble de nos partenaires sportifs et institutionnels, et plus particulièrement Carrefour Market Le Trait, IVT Security, la SEMVIT, Chez Maurice, LANOS Menuiserie, le Conseil régional, le Département de Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, Monsieur le Député Christophe BOUILLON, ainsi que les municipalités de Yainville et du Trait. Leur soutien nous a permis d'offrir de nouveaux jeux de maillots à 3 équipes du club et de continuer à renouveler régulièrement le matériel sportif.

Un grand merci également à tous les bénévoles, qui répondent présents chaque week-end et tout au long de l'année. Ils contribuent à la bonne santé du club en permettant à nos licenciés de bénéficier d'une formation de qualité.



N'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur notre site internet : www.usly.sportsregion.fr

Pétanque yainvillaise

Une année 2015 ponctuée de bons résultats d'ensemble, avec une présence de nos représentants dans tous les championnats qualificatifs de ligue, de comité, de promotion vétérans, et un championnat des + de 55 ans se déroulant sur 25 journées tous les mercredis quelles que soit la formule, tête à tête, doublette et triplète, femmes, hommes et mixtes.

Une participation dans les concours nationaux de Rouen, Blangy-sur-Bresle et Caen, des compétitions où l'on retrouve les meilleurs joueurs de l'hexagone et d'ailleurs.

Avec un effectif de 42 licenciés, composé de 3 femmes et de 39 hommes, nos représentants dans tous les concours ont obtenu de bons résultats ce qui démontre la volonté de nos compétiteurs à représenter dignement notre club, et ainsi féliciter leur volonté à concourir et d'obtenir d'excellents résultats.

C'est ainsi que parmi les meilleurs résultats on peut citer la victoire de notre équipe aux interclubs de Barentin composée de : A. Leboucher, F. Santeramo, P. Coguyec, M. Zouin, J. Bellet, B. Renaultt.

La seconde place de la pétanque Yainvillaise dans le championnat des + de 55 ans se déroulant durant 25 journées avec un classement au niveau du club qui s'établit ainsi : 1^{er} Bellet J., 2^e Zouin M., 3^e Lefebvre D.

Nous avons organisé 2 concours des + 55 ans du secteur Rouennais en juin et octobre recueillant chacun 80/90 triplètes et ce avec des conditions météo excellentes durant ces 2 manifestations. Félicitons nos bénévoles qui se mobilisent pour ces événements et durant toute la saison.

La traditionnelle fête du village et ses manifestations boulistiques sont toujours un moment de rencontres entre toutes les générations, le vendredi, 39 jeunes de la commune ont participé aux différents jeux de boules avec remise de récompenses et un goûter offert à chaque enfant, et ce avec l'aide de la MJAC.

Le samedi, le concours ouvert à tous avec 52 doublettes a été un succès, beaucoup de joueurs locaux et des environs présents, la tradition et l'esprit sont toujours ancrés.

Nous avons participé durant une semaine à raison d'une heure / jour avec une classe du primaire à faire découvrir à nos jeunes les bases du jeu de boule.

Sans oublier nos moments de convivialité à savoir notre barbecue de juin, ainsi que la soirée dansante de novembre moments de détente appréciés par tous.

Alors le club est prêt pour vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter vous pouvez nous rejoindre tous les jours autour de nos terrains près du bac de Yainville.

Le bureau et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.



Le nouveau bureau 2016 de la pétanque Yainvillaise avec la mascotte Coffee



Yainville Tennis club : saison sportive 2014/2015



Le Yainville tennis club a enregistré 119 adhérents dont 63 jeunes. Le travail de qualité du moniteur Tristan SOURIS a porté ses fruits. En effet le club compte désormais 54 classés dont 25 sont en progression et beaucoup de nos adhérents adultes suivent assidûment des cours et s'engagent de plus en plus dans la compétition par équipes et en tournois.

- Lors du championnat hiver : en senior les 2 équipes hommes et l'équipe femmes qui évoluent respectivement en RM3, DM5 et DF3 ont fini 4^e. En senior+, l'équipe hommes en DM1 termine 6^e et l'équipe femmes en promotion termine 4^e.
- Lors des championnats de printemps : le club a inscrit 3 équipes hommes qui évoluent une en RM3 et les 2 autres en DM4. Elles finissent respectivement 2^e, 2^e et 4^e du championnat. L'équipe femmes qui évolue en DF2 termine 4^e. L'équipe senior + homme en D1 termine 2^e.

- Une seule équipe filles a évolué cette saison chez les 15/16 ans, les filles terminent 4^e en D3. Chez les garçons, il y a eu 2 équipes 13/14 une en D4 qui finit 2^e et l'autre en D5 qui finit 6^e. 2 équipes également en 15/16 ans qui évoluent toutes les 2 en D4 et qui finissent 4^e et 5^e et enfin une équipe 17/18 qui évolue en D3 et qui finit 3^e.

L'école de tennis se porte bien : le mini tennis compte 9 enfants et l'école de tennis 54 enfants.

Tournois et compétitions individuelles

- Le tournoi Open seniors hiver s'est déroulé du 26 novembre au 12 décembre 2014. Il a compté 106 participants dont 21 femmes. La finale a vu la victoire de Arnaud DESOBRY -2/6 de Bois-Guillaume face à Thibault GINESTE 0, joueur numéro un du club de Yainville. L'organisation du juge-arbitre Pascal CRAMPON a permis également l'aménagement d'une consolante hommes et femmes ainsi que

d'une fin de tableau 4^e série.

- En janvier 2015 se sont déroulés les championnats individuels du secteur des 15/16 ans garçons.
- Le tournoi jeunes s'est déroulé du 14 au 28 février. Les participants avaient entre 12 et 16 ans. En même temps a eu lieu le tournoi +35 et +45.
- Un plateau galaxie a été organisé par Tristan SOURIS à la demande du comité départemental.
- Les tournois d'été seniors et seniors+ se sont déroulés du 12 au 28 juin. Victoire de Thibault GINESTE en seniors et de Yan MAGUET en seniors+

La vie du club

- Le père Noël est venu le mercredi 17 décembre regarder les enfants et les jeunes participer à l'animation proposée par Tristan. Il leur a ensuite donné des bonbons et chacun a pu avoir une part de gâteau préparé par les parents que nous remercions particulièrement pour leur implication dans la vie du club.



Si vous souhaitez avoir d'autres informations... ou suivre l'actualité du club connectez-vous sur le site du YTC à l'adresse suivante :

<http://www.club.fft.fr/yainvilletc>



- Pour le Téléthon, Tristan a organisé un tournoi de doubles le vendredi 19 décembre 2014. 20 équipes se sont affrontées dans une ambiance détendue et conviviale. Tous les participants ont ensuite partagé un bon repas. Cette soirée a permis au club de donner 275€ pour le Téléthon.
- Un tournoi de doubles mixtes a eu lieu le samedi 7 mars 2015 voyant s'affronter 15 équipes tout au long de la journée. Une tombola fut organisée et le tout se termina autour d'un repas amical.
- Le club a organisé une sortie à Roland Garros le samedi 23 mai lors de la journée des enfants. Une quarantaine de participants ont pu accéder au central et voir les plus grands joueurs de tennis évoluer sur ce court dans une ambiance survoltée grâce notamment au DJ Bob Sinclar qui faisait raisonner sa musique dans l'enceinte du central. En ce baladant dans le village, chacun pouvait avoir accès aux nombreux terrains et pouvoir ainsi apercevoir les entraînements pour le tournoi qui commençait dès le lendemain.
- Tristan a participé aux activités périscolaires en animant une initiation tennis pour les élèves de l'école de Yainville qui ont pu apprécier la patience et le plaisir de transmettre de l'entraîneur.
- Le vendredi 12 juin tous les joueurs ayant participé aux matchs par équipes de la saison étaient conviés à un barbecue organisé par le club. Cette soirée marquait également le début du tournoi d'été.
- Un tournoi interne jeunes a été organisé par Tristan au mois de Juin avec des remises de prix en même temps que le tournoi seniors.
- La fête de l'école de tennis a eu lieu le 28 juin après la remise des prix du tournoi senior avec une remise de diplômes pour les enfants du minitennis clôturant ainsi leur première année de tennis.
- Lors de l'assemblée générale du club, le bureau a été renouvelé. Le président Éric GINESTE a laissé sa place à Catherine CRAMPON après 16 ans de bons et loyaux services. Éric qui s'est retiré du bureau reste un membre actif du club puisqu'il

participe aux matchs par équipes ainsi qu'aux tournois du club. Le club a également changé de nom et s'appelle désormais le Y-LTTC c'est-à-dire le Yainville-Le Trait Tennis Club.

- Des stages de tennis ont été proposés par Tristan lors des vacances scolaires de la Toussaint, février, pâques et au début du mois de juillet.
- Le club de tennis a désormais sa page sur les réseaux sociaux ce qui permet de se tenir informé régulièrement de la vie du club puisque Tristan approvisionne régulièrement cette page un donnant des informations sur les tournois ou les animations programmés.

Les perspectives du club pour l'année 2015-2016

- Recondution des stages, des tournois jeunes et adultes, des championnats par équipes et individuels ainsi que du plateau galaxie.
- Recondution également des animations en faveur du Téléthon, du Noël des enfants et du tournoi double mixte.

- La fête de l'école de tennis et le repas des équipes seront maintenus.
- Renouvellement de la participation aux activités périscolaires.
- Dans les nouveautés, nous pouvons noter que le club souhaite établir un partenariat avec les entreprises locales (notamment Technip).
- Le club souhaite également participer aux forums des associations des communes du Trait et de Yainville pour pouvoir se faire connaître davantage.
- Les grands aussi ont le droit d'avoir leur cadeau de Noël alors le club souhaite mettre en place une animation de Noël et pourquoi pas un tournoi de double parents-enfants.
- Vu le nombre de joueurs classés et de la progression de certains d'entre eux, le club souhaite mettre en place un tournoi interne.
- L'un des objectif principal du club est de toucher le public du Trait qui reste peu nombreux parmi les adhérents du club.

Très bonne saison sportive à tous



Football de la Boucle de Seine, saison 2014/2015

12 équipes étaient engagées pour cette saison 2014/2015 : 2 débutants, 2 pré-poussins, 1 poussins, 2 benjamins, 1 U15, 1 U18, 2 seniors, 1 matin.

L'école de foot qui regroupe les équipes de débutants, pré-poussins, poussins et benjamins, a pour but d'initier les enfants : au travail technique, au plaisir de jouer, au fair-play, à donner le maximum sur le terrain et au respect.

Ces valeurs sont des objectifs que nous devons nous fixer sur ces catégories pour les années à venir. Signalons également que l'École de Foot est **LABELLISÉE par la FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL** jusqu'en 2016.

Un grand Merci à nos dirigeants et éducateurs qui étaient sur les terrains tous les mercredis et week-ends en 2014/2015 :

DÉBUTANTS : Béranger DUTHIL, Matthieu WALLEMACQ, Thierry RABIEAUX et Davis BUQUET
PRÉS-POUSSINS : Magali CHAMBELLAN, Aymeric MAHÉ, Christian DEUIL, Cyril PAILLET, Franck BAYEUL, Gregory METAYER et Yann Jouan
POUSSINS : David GODEFROY, Reynald CHAMBELLAN et Christophe DEHAIS.

BENJAMINS : Jean-Pierre SOUHARD, Samuel PRÉVOST, Bob HEIMST, et Mickaël BAUCHET
U15 : Thierry ROSAY, Martial MOTTE, Jérôme BOURGAIS et Vincent PRÉVOST
U18 : Gaetan BOUTARD, Dimitri BESNE, et Patrice BOUTROT

SENIORS : Hervé SOUDAIS, Laurent EDDE, Alexis DUBUC, Rodolphe CORUBLE, Christian DEUIL, Christophe BERGÈRE, Yves BULTEL et Jean-Pierre SOUHARD.

MATINS : Michel BOUTARD, David GODEFROY et Florent PASQUIER.

SÉANCES GARDIENS : Yvan GOSSE et Vincent PRÉVOST

Interventions aux écoles primaires

Comme l'année précédente jeux et motricité sont au programme. À Jumièges les interventions se sont déroulées sur le temps scolaire avec les classes de CE2, CM1 et CM2. Elles seront à nouveau reconduites en fin d'année scolaire. Le FBS a participé également aux TAP mis en places sur les 3 communes, Jumièges, Mesnil-sous-Jumièges et

Yainville sur l'année scolaire 2014/2015 et cela a été pérennisé pour 2015/2016.

Les arbitres

Sébastien DEUIL et Wilfried GOHÉ arbitres du club, œuvrent tous les week-ends sur les terrains de la région. Si vous êtes intéressé par l'arbitrage, contactez le 06 31 76 51 19.

Soirée du FBS

Le club a organisé une soirée Paëlla à la salle des fêtes de Jumièges en novembre 2014. Présentation du projet, repas et musique au programme. Merci aux 125 personnes présentes pour cette soirée de partage.

Intervention avec l'ESSOR de Yainville

Le FBS est intervenu début 2015 avec les handicapés de l'ESSOR. Au programme, jeu, motricité et exercices techniques. Fin novembre 2015, une convention a été signée entre l'Essor et le FBS.

Les tournois

Débutants/pré-poussins/poussins/benjamins (dimanche 14 juin), U15 (samedi 13 juin) et sixte (dimanche 21 juin) se sont parfaitement déroulés sur le stade de Yainville. 90 équipes étaient au rendez-vous sur les 3 jours. Nous remercions les différents sponsors mais aussi les 3 municipalités de nous avoir offert de nombreuses récompenses, en particulier celle de Yainville pour les Trophées et Coupes qui ont ravi tous les bénéficiaires. On peut également féliciter tous les organisateurs et les dirigeants qui ont œuvré d'une façon formidable pour la réussite de ces tournois.

Le stage de perfectionnement

« Foot en Scène » est toujours succès, pour sa huitième année d'existence et sera reconduit en 2016. 46 enfants au total. Au programme séances d'entraînements, tournoi, concours, festi-foot et une intervention de la gendarmerie sur la violence. Les enfants ont pris leur repas tous les midis au club-house (avec vaisselle et nettoyage au programme), goûter, vidéos et quelques récompenses sont venues clore le stage.

Les partenaires

Nous remercions chaleureusement tous nos sponsors et généreux donateurs qui nous ont offert de nouveaux équipements, acheté des

panneaux publicitaires sur le stade de Yainville et participé aux tournois.

Le Comité Directeur remercie également très chaleureusement les trois municipalités pour leurs aides financières et logistiques. Sans elles, le Club ne pourrait arriver à un tel niveau ; Monsieur Jean DUPONT, maire de Jumièges, Madame Anne-Marie DEL SOLE, maire de Yainville et Madame Éva LEMARCHAND, maire de Mesnil-sous-Jumièges ainsi que les adjoints au maire et conseillers municipaux, savent à quel point le sport fait partie de l'éducation de nos jeunes qui bénéficient d'un encadrement et que rien n'est plus gratifiant que de les voir chaque semaine pratiquer leur loisir avec un bon esprit d'émulation dans le plaisir des entraînements et rencontres sur les stades

Il ne faut pas oublier tous nos bénévoles licenciés ou non qui par leur disponibilité, leur gentillesse et leur savoir ont contribué à l'épanouissement du football de la Boucle de Seine, un grand merci à vous.

Le projet club sur 3 ans

Tout d'abord un club qui n'a pas d'ambition stagne



Les effectifs 2014/2015 et les prévisionnels pour la saison 2015/2016

CATÉGORIES	Saison 2014/2015	Saison 2015/2016	Nombre d'équipes 2015/2016
Débutants / Pré-Poussins	39	42	5
Poussins (à 8)	17	16	1
Benjamins (à 8)	23	16	1
U15 (2 ^e div)	21	18	1
U18 (2 ^e div) en entente	19	21	1
Seniors (1 ^{re} et 2 ^e div)	40	45	2
Matins (1 ^{re} div)	21	24	1
Dirigeants / éducateurs / arbitres	38	42	

Catégories/horaires/lieux des entraînements et des matches à domicile pour la saison 2015/2016

Catégories	Entraînement	Match à domicile
Débutants : né(e) en 08 et 09	à Jumièges, 17 h30 à 18 h45, mardi	à Jumièges, 14 h30, samedi
Pré-Poussins : né(e) en 06 et 07	à Jumièges, 14 h30 à 16 h00, mercredi / à 17 h 15, vendredi	à Yainville, 14 h30, samedi
Poussins : né(e) en 04 et 05	à Jumièges, 14 h30 à 16 h00, mercredi / à 17 h 15, vendredi	à Yainville, 14 h30, samedi
Benjamins : né(e) en 02 et 03	à Yainville, 16 h30 à 18 h00, mercredi / 18 h 15 à 19 h 15, vendredi	à Jumièges, 14 h30, samedi
U15 : né(e) en 00 et 01	à Jumièges, 18 h00 à 19 h30, mercredi / 18 h30 à 19 h30, vendredi	à Jumièges, 15 h30, samedi
U18 : né 97, 98 et 99	à Yainville, 18 h30 à 20 h00, mercredi	à Yainville, 15 h30, samedi
Seniors : à partir de 95	à Yainville, 19 h30 à 21 h00, mercredi et vendredi	à Yainville, 15 h00, dimanche
Matins / Vétérans à partir de 75	à Jumièges, 19 h00 à 20 h30, mardi et jeudi	à Jumièges, 10 h00, dimanche

s'il ne suscite pas l'intérêt des joueurs, dirigeants, élus et partenaires. D'où la nécessité d'avoir un projet à condition qu'il soit en adéquation avec un certains nombres de paramètres : La volonté et l'ambition, du Comité Directeur, des éducateurs, des dirigeants bénévoles, des parents – 3 axes principaux pour mener à bien ce projet : éducatif, sportif et social.

Parrainage Seniors/U15

Afin d'apporter un lien entre les générations, le club a mis en place un parrainage pour la catégorie U15. Chaque U15 a eu un parrain senior. Il est reconduit cette saison

Nouveaux éducateurs diplômés :

Aymeric MAHÉ le CFF1

Gaëtan BOUTARD CFF2 en cours de validation

Martial MOTTE a obtenu son BMF

Béranger DUTHIL a passé le module Débutants

Accès au niveau au Régional

L'équipe fanion finit premier de son championnat 1ère division District et accède à la Promotion d'Honneur (niveau régional), bravo aux joueurs et au staff.

Club House Patrick BOUTARD

Suite à la demande du club, Monsieur Dupont maire de Jumièges a accepté que le club house du

stade de Jumièges s'appelle « Patrick BOUTARD secrétaire du FBS ». Une plaque a été posée le 19 avril 2015 après la rencontre des Matinaux contre Limesy.

Message aux enfants

Les enfants qui souhaitent faire un essai, peuvent nous rejoindre le mercredi après midi, contacter Stéphane ARMELI au 06 31 76 51 19

Les membres du Comité Directeur :

La composition du nouveau Comité

Directeur a été renouvelée en partie :

20 membres : LAMBERT Jean-François, EDDE Laurent, DEUIL Christian, BERGERE Christophe, VAN DE PERRE Francis, BESNE Dimitri, PREVOST Vincent, DEUIL Sébastien, GOHÉ Wilfried, DUVIVIER Maxime, JOUAN Yann, BOUTARD Gaëtan, CHAMBELLAN Reynald, DEHAIS Christophe, TETARD Marcel, DUTHIL Béranger, MOREAU Didier, RABIEAUX Thierry, DUBUC Alexis, CORUBLE Rodolphe et BULTEL Yves.

Le site du football de la Boucle de Seine : vous pouvez retrouver les convocations, les classements, les résultats, l'actualité du club, etc.

Facebook : <http://boucledes Seine.footeo.com>

Email : 549964@lfnfoot.fr





Le Trait-Yainville Pongiste

Le club de tennis de table « Le Trait-Yainville Pongiste » compte pour la saison 2015-2016, 47 licenciés (un effectif légèrement inférieur à celui de la saison passée).

Nous avons engagé pour la saison 2015-2016, 5 équipes :

- Une équipe en Départementale 1.
- Deux équipes en Départementale 3.

- Une équipe en Départementale 4.
- Une équipe « Jeunes » dans le District rouennais.

À la fin de la première phase du championnat, toutes nos équipes évoluent en milieu de leur tableau. Elles effectueront donc la deuxième partie de la saison au même niveau.

Nous avons participé au Challenge 500, une épreuve de masse pour les jeunes, et continuons notre engagement en championnats individuels.

Sous notre label « Sport et Handicap » reçu en septembre 2013, nous continuons d'accueillir quinze personnes en situation de handicap, issues des centres de l'Essor et des Mouettes.

Les entraînements se déroulent le mardi soir de 18 h 00 à 21 h 30 à Yainville et le jeudi soir de 19 h 15 à 21 h 15 au Trait, ainsi que le lundi de 10 h à 11 h 30 pour les personnes en situation de handicap.

Aux souvenirs de nos ancêtres

L'association a organisé en début d'année 2015 une foire à tout en salle sur 2 jours. Ce fut un grand succès. La salle était complète sur les deux niveaux. Nous avons refusé du monde car manque de place.

La journée du 30 août fut une réussite. Nous avons trouvé des visiteurs très intéressés par les objets que nous avons exposés et même insolites.

Nous avons organisé un quizz sur les différents ciseaux, cela a beaucoup plu car les gens se sont pris au jeu.

Par contre la foire à tout aux jouets, vêtements d'enfants et puériculture en octobre sur 2 jours a moins bien marché. La salle était aux ¾ remplie. Et pourtant, nous avons exposé pendant ces 2 jours des jeux anciens.

« Aux souvenirs de nos ancêtres » recherche des adhérents passionnés sur l'art populaire (objets anciens, jeux...).

La cotisation est de 12 € pour l'année.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à : M^{me} Roselyne LANOS au 06.31.46.89.39.

Le mercredi après-midi à la MJAC de Yainville, on tricote !



L'association « Tricot à gogo » (loi de 1901) propose à des personnes de tout âge de se réunir le mercredi à la MJAC de Yainville de 14 h 15 à 17 h 15 et également le lundi et le vendredi dans le salon de la résidence René BIVILLE au Trait, aux mêmes horaires afin d'échanger des savoir-faire, des astuces. Tous les niveaux de tricot ont leur place, les personnes les plus expérimentées aident celles qui en ont besoin. Chaque séance se termine par un goûter. Les adhérentes exécutent des ouvrages pour elles-mêmes et également pour participer au Téléthon (plus de 1000 € versés en décembre 2015) et



à d'autres actions caritatives.

L'association participe une semaine par trimestre aux animations périscolaires de l'école élémentaire de Yainville ; nous leur proposons la confection de pompons, de personnages en laine, des porte-clefs agrémentés de tricotin, des boîtes à crayons... Les enfants sont enthousiastes et ravis de rapporter chez eux les objets qu'ils ont réalisés.

Au Trait nous accueillons un groupe d'enfants de l'IME l'ESSOR ; nous leur avons appris à faire des pompons, ils ont réalisé des bonshommes de neige à accrocher.

Aussi venez nous rejoindre pour passer un bon moment, tricoter et participer à toutes ces actions !

La cotisation est de 40 € pour l'année, payable au trimestre (10 €). 1^{ère} et 2^e séance gratuite.

Plus de renseignements : Madame H. BRUNY, au 02 35 87 15 53.



Comité des fêtes

Soirée dansante

Le samedi 18 avril, les convives présents pour le repas choucroute ont pu profiter d'un spectacle de transformistes, suivie d'une soirée dansante sur le thème des années 80.

Le feu de Saint-Jean

Cette année, c'est le 12 juin que les Yainvillais et les habitants des alentours se sont réunis autour du traditionnel feu du Saint-Jean sur le thème de l'aviation. La soirée a été animée par la troupe « Artiste promotion » avec le spectacle « L'Envolée des années 80 ». De nombreuses personnes sont venues se restaurer et danser jusqu'à l'embrasement du feu vers 23 h 00.

La fête de la Sainte-Madeleine

Cette dernière s'est déroulée du 17 au 19 juillet. Les festivités ont débuté le vendredi 17 dans l'après-midi pour les enfants avec le concours de pétanque au terrain du bac. Dans la soirée, ce fut l'ouverture de la fête foraine et le départ de la retraite aux flambeaux à 22 h 00, celle-ci entraînée par les membres du comité et leurs enfants. Chaque enfant participant s'est vu offrir

des tickets de manèges.

Le samedi après-midi fut réservé au tournoi de pétanque pour les adultes. Vers 23 h 00, en dépit d'une météo capricieuse, les plus courageux ont pu profiter du feu d'artifice orchestré par FP artifice en bord de Seine.

Tradition oblige, dès 7 h 00 le matin, les exposants étaient présents à la foire à tout sur le champ de foire.

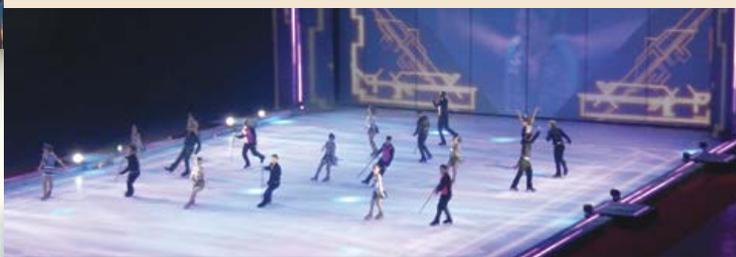
Le midi, le repas champêtre accompagné par l'orchestre « Andrews » sous le chapiteau a connu un vif succès.

Le temps fort de ce week-end riche en animations restera le dimanche après-midi avec le spectacle de Jeane Manson. En effet, un public très nombreux, est venu applaudir et reprendre les chansons de l'artiste.

Le président du Comité des fêtes remercie tous ses bénévoles pour leur investissement dans toutes les manifestations ainsi que Madame le Maire, les services techniques de la commune, la Pétanque yainvillaise, la MJAC et Madame Évelyne Berneval pour le prêt de son champ pour la Sainte-Madeleine.



Le Club des loisirs des retraités : pas le temps de s'ennuyer...



Ce n'est pas moins de 60 personnes qui étaient présentes au foyer municipal Jean-Louis Claudet le 18 janvier pour fêter les vœux autour de la galette des rois.

Le 20 février, il y avait autant d'adhérents pour l'assemblée générale.

On ne change pas les bonnes habitudes chez nos anciens puisque le club a organisé cette année encore 3 repas à thème et des repas internes au club ou environ 40 personnes étaient présentes : le 19 mars, repas de « printemps » ; le 16 avril, repas « saucisses – frites » ; le 28 mai, repas « fête des voisins » ; le 4 juin, repas « vente Pro'confort » ; le 18 juin, repas « d'été » ; le 25 juin, « pique-nique au bord de Seine » ; le 30 juillet, repas « buffet froid » ; le 2 octobre, « repas d'accueil » ; le 19 novembre, « harengs grillés ».

Le 9 avril, le Club des loisirs des retraités a proposé un après-midi loto pour ses membres, de nombreux lots ont ravi les participants.

Rappelons également que les repas ne sont pas l'unique plaisir de nos anciens, puisqu'ils ont également participé à plusieurs sorties. La plus importante fut cette année le voyage en Sardaigne au mois de septembre.

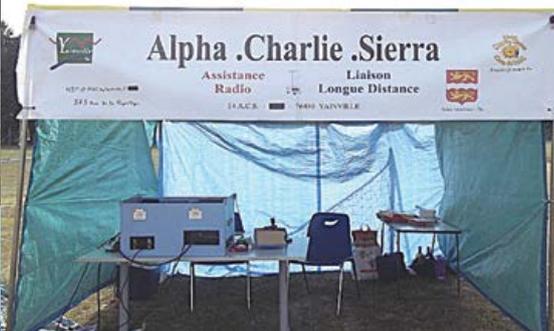
Nos anciens ont participé également au mois de mars au spectacle « Holiday on ice » au zénith de Rouen. Et au mois d'avril, une sortie sur le thème du goût à la biscuiterie et filature d'andouilles.

Une sortie « Croisière à Paris » était programmée en décembre, cette dernière a dû être annulée en raison des événements, néanmoins elle sera reportée en 2016.

Le Club des loisirs participe chaque année à la grande cause qu'est le Téléthon en organisant un loto qui a eu lieu le 5 novembre et des jeux divers, le 26 novembre. L'argent récolté a été reversé à l'AFM.

Les membres du bureau et du Conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.





Alpha - Charlie - Sierra Liaison Longue Distance

Voici un an de souvenir ACS, petit récapitulatif sur l'année 2015

Les ACS ont élu un nouveau président, notre ami Dominique (14ACS01) passe la main avec un petit pincement au cœur et tant de souvenirs, eh oui 16 ans de bons et loyaux services et d'amour, à notre président actuel, Jean-Jacques (14ACS24).

Notre ami Dominique président d'honneur et membre créateur du radio club des Alpha Charlie Sierra, qui durant toutes ses années avait fait un tour de France Radio passe la main à Jean-Jacques (14ACS24) en tant que président, Sébastien (14ACS19) en tant que secrétaire, Jean (14ACS21) en tant que trésorier, Michel (14ACS201) en tant que webmaster et confection de QSL.

Cela commence en avril 2015, avec nos deux reporters de l'extrême, avec Sébastien (14ACS19) et Jean (14ACS21), pour la réunion de la FFCBL à Mulhouse avec Tonton 12 responsable de FFCBL. Pour le week-end du 1^{er} mai, enfin du 30/04/2015 au 02/05/2015 activation radio longue distance pour les 24 h motonautiques de Rouen : quelques photos malgré une propagation complètement nulle.

Avec une nouvelle QSL éditée pour cette occasion, le nombre de contact est de 22 personnes, et dont 3 pays contactés (Portugal, Espagne, Brésil).

L'installation de la boîte aux lettres du radio club des ACS, je vous en laisse seul juge, voir les photos !

Le 7, 8 et 9 août 2015, activation spéciale de la Delta 76. Avec les installations des antennes, aussi de la station de radio qui a émis pendant presque 48 heures non stop ! Et aussi le repas avec jovialité et bonne humeur bien sûr et bien entendu l'activation !

La visite de notre ami et président d'honneur Dominique (14ACS01), qui n'a pu résister à l'appel de la radio, on a dû laisser notre place : car le virus de la radio quand tu nous tiens dur dur de lâcher prise. Quelques photos souvenirs pour marquer que le radio club des ACS c'est une belle aventure et aussi une belle amitié avec ses membres et aussi les amis de la radio ! Avec une propagation aléatoire voir même nulle, nous avons fait 49 contacts et aussi 11 pays contactés. Avec un grand merci à Madame le Maire de Yainville et aussi à toute son équipe, aussi le club de football de la Boucle de Seine, à Jean-pierre, responsable technique du stade de foot pour sa collaboration et sa gentillesse, et aussi le service technique.

PS : Je voulais dire un petit mot 14ACS201 op : Michel, je remercie aussi tous les membres et aussi tous les amis de la radio, de nous faire vivre avec amour notre passion qui est la radio et les personnes qui viennent nous dire un petit coucou sur la fréquence radio. Et aussi j'espère revivre cela en 2016 toujours avec passion et amitié !



Radio Club Alpha Charly Sierra
316 rue de la République 76480 Yainville

Tél. : 06.17.86.51.91 - seb.philippe27@gmail.com - <http://acsyainville.canalblog.com>





Fête de la Nature : 3^e édition

Plusieurs artisans et producteurs ont exposé leurs réalisations tout au long de cette belle journée de fin d'été. Des promenades à dos d'ânes étaient proposées aux enfants par l'asinerie de Charles Duhazé. Les adultes quant à eux ont pu retrouver quelques objets et traditions du passé sur le stand de l'association « Aux souvenirs de nos ancêtres ». Tous se sont retrouvés dans le courant de l'après-midi pour une animation / démonstration de dressage de chiens par l'association Animal mon ami. Rendez-vous en 2017 pour une nouvelle édition.



Arbre de Noël 2015

Malgré la douceur de la température, le Père Noël ne s'y est pas trompé et a apporté plein de cadeaux pour les enfants de Yainville ! Il a reçu en retour beaucoup de bisous par les plus téméraires et posé pour une jolie photo-souvenir avec les enfants tout en écoutant leurs confidences. Toutes et tous, petits et grands, l'ont appelé après avoir chanté la jolie chanson qui le caractérise et avoir applaudi le superbe spectacle de danse country exécuté par Chantal DENIS, le professeur de la MJAC et ses élèves qui ont fait la démonstration de leur savoir-faire et de leur plaisir d'être sur scène.

Madame la Maire et le Conseil municipal sont très heureux cette année encore de pouvoir partager avec les Yainvillaises, les Yainvillais et leurs enfants, ce moment privilégié du temps de Noël. Souhaitons qu'il se prolonge et permette ainsi, toute l'année, de prendre soin de sa famille et de ses amis, de porter notre attention aux autres et de ne surtout pas oublier de s'embrasser, de s'aimer, de se le dire et de se l'écrire.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par le règlement sanitaire départemental. Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants cancérigènes. En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un particulier.

Des solutions alternatives existent :

- le compostage : la Métropole propose plusieurs modèles de composteurs à moindre coût
- la collecte en porte à porte,
- le broyage et le paillage,
- le dépôt en déchetterie.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le balayage des caniveaux communaux, compétence du SITY (Syndicat Intercommunal Le Trait-Yainville), est assuré tous les jeudis sur des secteurs différents. Ce jour-là, les habitants sont invités à déplacer leur véhicule afin de faciliter les travaux de balayage.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats (arrêté du 23/09/99 du Code rural). Nous vous remercions de bien vouloir veiller au respect de cette disposition, sachant que nous pourrions être amenés, en cas de manquements répétés, à la mise en fourrière des animaux se trouvant en état de divagation.

CIRCULATION DES QUADS ET ENGIN MOTORISÉS EN FORÊT ET DANS LES ESPACES NATURELS

La forêt est un lieu de détente et de loisirs incontournable : recherche d'un cadre naturel, de quiétude, d'aménagements d'accueil du public. Dans tous les cas, l'accueil du public en forêt doit être respectueux du milieu naturel. Or la pratique des sports motorisés (quads, 4X4, moto-cross) en milieu naturel est toujours source de bruit, de dégradations des sols et des milieux, de perturbation de la faune sauvage et souvent de danger pour les autres usagers. Il s'est donc avéré nécessaire devant la recrudescence de telles pratiques de les réglementer (Code forestier, circulaire du Ministère de l'écologie et du développement durable du 06/09/05). Ainsi, la circulation des engins à moteur n'est autorisée que sur les routes nationales, départementales, communales, chemins ruraux et voies privées dès lors qu'ils sont carrossables par un véhicule de tourisme et qu'il n'y pas de panneau d'interdiction, barrière ou autre dispositif. Dans les autres cas, l'utilisation de tels engins est formellement proscrite. En cas d'infraction à la législation, c'est le conducteur, responsable de son véhicule, qui sera verbalisé ou poursuivi.

Le jardin est une méditation à ciel ouvert, un secret révélé à qui le mérite



Une saison 2015 tout à fait satisfaisante pour nos jardiniers en dépit d'une météo capricieuse.

Le travail et les soins apportés ont permis de récolter de beaux légumes : haricots, carottes, tomates, courgettes, potimarrons, pommes de terre, et pour certains plus chanceux, des fruits : melons, pastèques, groseilles, framboises et cassis.

Le jardinage est avant tout un loisir et pour nos adhérents c'est surtout un moyen de se rencontrer, de discuter et d'échanger leurs idées.

Cette année, nous avons eu grand plaisir à recevoir

de la municipalité deux containers achetés par la municipalité pour stocker le matériel des jardiniers. Nous remercions M^{me} Le Maire et le conseil municipal pour ce don.

La préparation de l'emplacement de ces derniers a été effectuée par les personnes du bureau accompagnées du personnel communal toujours présent pour nous aider, que nous remercions également.

Quant aux finitions et notamment la toiture, ces sont quelques jardiniers et les membres du bureau qui s'en sont chargées.

Et pour finir en beauté et avec la complicité de Jean-

Philippe BROCHARD, directeur de la MJAC, c'est un groupe d'adolescents accompagné de leur professeur d'arts plastiques Régis TANNAY qui sont venus graffer les deux containers pour le plus grand plaisir des jardiniers et des promeneurs. Nous les remercions vivement.

Notre association a également participé au marché de la nature avec un stand composé de photos des jardins et de légumes.

Enfin, si vous le souhaitez, des parcelles sont encore disponibles en prenant contact auprès du président Michel Devaux, au 06 21 69 68 55.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Extrait de l'arrêté préfectoral du 8 octobre 2014

Article 6 : Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareils de télévision, de radiodiffusion, de diffusion de musique amplifiée, d'instruments de musique ou autres appareils ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux. En outre, les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

Article 7 : Les activités bruyantes, effectuées par les particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils

ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnière, compresseurs à air ou haute pression... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que : **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00 ; les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ; les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Article 8 : Les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

CALENDRIER DE COLLECTE

- > Les ordures ménagères seront collectées **1 fois par semaine, le vendredi.**
- > Les déchets recyclables seront collectés **1 fois tous les 15 jours, le mercredi des semaines paires.**
- > Les déchets végétaux seront collectés **tous les mardis de mars à novembre et un mardi par mois en janvier, février et décembre.**

Lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte peuvent être reportés (voir guide déchets de la CREA distribué début janvier).

CONSIGNES POUR BIEN TRIER

> **Bac gris à couvercle VERT pour les ordures ménagères**

Strictement réservé aux ordures ménagères, à enfermer dans un sac avant de les déposer dans le bac.

> **Bac gris à couvercle JAUNE pour les déchets recyclables**

Sont uniquement acceptés :

- les journaux, magazines, prospectus, papiers, les enveloppes y compris à fenêtre,
- les flaconnages plastiques, y compris les bouteilles d'huile, les flacons de mayonnaise, de ketchup,
- les briques alimentaires,
- les emballages en carton,
- les boîtes métalliques, aérosols, bidons et barquettes en aluminium.

Avant de déposer vos déchets recyclables dans le bac à couvercle JAUNE, en VRAC, pensez à faire les bons gestes !

- videz bien de leur contenu les emballages, sans les laver,
- compactez les bouteilles en plastique dans le sens de la hauteur et laissez les bouchons,
- ne déchirez pas les papiers en petits morceaux,
- pliez les cartons,
- les déchets recyclables ne doivent pas être emboîtés.

Ne pas mettre dans le bac, les déchets recyclables dans des sacs en plastique.

Pour les très grands cartons (de télévision, de meuble...), coupez-les en morceaux (environ 50 cm x 50 cm) ou déposez-les en déchetterie.

> **Bac gris à couvercle MARRON pour les déchets végétaux**

Sont uniquement acceptés :

- les tontes de gazon
- les feuilles mortes
- les fleurs fanées, tailles de rosiers...

Sont collectés dans la limite de 400 litres maximum par collecte :

- soit le contenu de votre bac de 240 litres plus 2 sacs ou fagots,
- soit 5 sacs ou fagots.

Les tailles de haies et d'arbustes (inférieur à 10 cm de diamètre) sont à déposer à côté des bacs en fagots liés de maximum 1 mètre de long.

HORAIRES DU PASSAGE D'EAU YAINVILLE - HEURTEAUVILLE

DU LUNDI AU SAMEDI

(pas de service les dimanches et jours fériés)

Yainville	Heurteauville
5:00	5:15
5:30	5:35
5:40	5:45
5:55	6:00
6:10	6:20
6:30	6:40
6:50	7:00
7:10	7:20
7:30	7:40
7:50	8:00
8:10	8:20
8:30	8:40
8:50	9:00
9:30	9:40
9:50	10:00
10:10	10:20
10:30	10:40
10:50	11:00
11:10	11:20
11:30	11:40
11:50	12:00
12:10	12:20
12:30	12:40
12:50	13:00
13:10	13:20
13:30	13:40
13:50	14:00
14:10	14:20
14:30	14:40
14:50	15:00
15:10	15:20
15:30	15:40
15:50	16:00
16:30	16:40
16:50	17:00
17:10	17:20
17:30	17:40
17:50	18:00
18:10	18:20
18:30	18:40
18:50	19:00
19:10	19:20
19:30	19:40
19:50	20:00
20:30	21:00
21:30	22:00
22:10	22:20

Service interrompu de 9h05 à 9h25, de 16h05 à 16h25 et de 20h05 à 20h25.

HORAIRES DE PASSAGE DES CARS

Les horaires de la Ligne 30 (Rouen - Caudebec-en-Caux) sont disponibles en mairie ou sur internet à l'adresse suivante : www.mobiregion.net

Pour plus d'informations :

Allô Communauté 0800 021 021, le numéro vert de la CREA 7 jours/7, 24h/24.

DÉCHETTERIE du TRAIT

zone d'activités Le Malaquis

- le lundi de 10 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45
- du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 45
- le samedi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45

DÉCHETTERIE de DUCLAIR

hameau des Monts

- du 1^{er} avril au 31 octobre : du lundi au vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- du 1^{er} novembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Peuvent être apportés en déchetterie :

les gravats inertes (tuiles, terre, agglos, à l'exception du plâtre) ; les encombrants (canapés, meubles, literie, électroménager...); les déchets verts (tontes et tailles de jardin) ; le bois (planche, poutres, palettes) ; la ferraille (tous les métaux) ; les textiles ; les déchets toxiques (batteries, piles, huiles de vidange, aérosols pleins, peinture, liquide de refroidissement, amiante, colle) ; les cartons d'emballage ; le verre ; les journaux ; les déchets d'équipements électriques et électroniques, les ampoules. L'accès à la déchetterie est interdit aux véhicules de plus de 5,5 tonnes.

